



# ValaisTennis

*Association Régionale Valais Tennis  
Regionaler Verband Tennis Wallis*



## **Règlement concernant le Circuit Valaisan d'Été de Simple pour les Seniors**

**Saison 2024**



**ValaisTennis**

*Association Régionale Valais Tennis  
Regionaler Verband Tennis Wallis*



**ValaisTennis**

Association Régionale Valais Tennis  
Regionaler Verband Tennis Wallis

## TABLE DES MATIERES

<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>3</b>
<b>I. DISPONIBILITÉS GÉNÉRALES.....</b>	<b>4</b>
<b>ART. 1 PARTICIPANTS .....</b>	<b>4</b>
<b>ART. 2 ORGANISATION .....</b>	<b>4</b>
<b>II. DÉROULEMENT .....</b>	<b>5</b>
<b>ART. 3 TOURNOIS .....</b>	<b>5</b>
<b>ART. 4 CATÉGORIES D'ÂGE.....</b>	<b>6</b>
<b>ART. 5 ATTRIBUTION DES POINTS .....</b>	<b>6</b>
<b>ART. 6 QUALIFICATION POUR LE MASTER.....</b>	<b>7</b>
<b>ART. 7 MASTER .....</b>	<b>8</b>
<b>ART. 8 DÉTERMINATION DES VAINQUEURS DU CIRCUIT VALAISAN D'ÉTÉ     SENIORS PAR CATÉGORIE D'ÂGE .....</b>	<b>10</b>
<b>ART. 9 DÉTERMINATION DES SUPER VAINQUEURS DU CIRCUIT     VALAISAN D'ÉTÉ SENIORS.....</b>	<b>11</b>
<b>ART. 10 PRIX .....</b>	<b>11</b>
<b>ART. 11 RÉCLAMATIONS ET CAS NON PRÉVUS PAR LE RÈGLEMENT.....</b>	<b>12</b>



**ValaisTennis**

*Association Régionale Valais Tennis  
Regionaler Verband Tennis Wallis*

## I. Disponibilités générales

### Art. 1 Participants

Le Circuit Valaisan d'Été de Simple pour les Seniors est ouvert à tous les Seniors Dames de 30 ans et plus avec une licence dans un club valaisan, classés de R1 à R9 et à tous les Seniors Messieurs de 35 ans et plus. Les Seniors domiciliés en Valais avec une licence individuelle sont également autorisés à participer au Circuit Valaisan d'Été de Simple Seniors.

### Art. 2 Organisation

Les Circuits Valaisans sont de la compétence et de la responsabilité de Valais Tennis (ARVtT), laquelle est seule apte à juger toute contestation.



**ValaisTennis**

*Association Régionale Valais Tennis  
Regionaler Verband Tennis Wallis*

## II. Déroulement

### Art. 3 Tournois

Les responsables tournois des clubs ont jusqu'au 1 mars de chaque année pour faire la demande que leur tournoi fasse partie du Circuit Valaisan d'Eté de Simple Seniors.

La commission du Circuit Valaisan sélectionne les tournois faisant partie du Circuit Valaisan d'Eté de Simple Seniors et établit le calendrier des tournois pour la nouvelle saison d'été et publie celui-ci au courant du mois d'avril.

Ce calendrier peut être revu et modifié d'année en année. Il sera tenu compte dans l'établissement du calendrier des catégories de jeu, de la participation habituelle ainsi que de la position géographique des tournois.



**ValaisTennis**

*Association Régionale Valais Tennis  
Regionaler Verband Tennis Wallis*

## Art. 4 Catégories d'âge

Les catégories d'âge prises en considération pour le Circuit Valaisan de Simple Seniors sont les suivantes pour les dames :

- 30 ans et plus R1-R9
- 40 ans et plus R1-R9
- 50 ans et plus R1-R9

Et pour les messieurs :

- 35 ans et plus R1-R9
- 45 ans et plus R1-R9
- 55 ans et plus R1-R9

La licence prise en considération, pour tout le Circuit Valaisan d'Été Seniors et le «Master», est celle de mars de l'année en cours.

## Art. 5 Attribution des points

L'attribution des points s'effectuera en fonction de la taille des tableaux par catégorie et selon l'échelle suivante :



## ValaisTennis

Association Régionale Valais Tennis  
Regionaler Verband Tennis Wallis

Nombre de points	Taille du tableau	Vainqueur	Finaliste	½ finalistes	¼ finalistes	1/8 <sup>ème</sup> finalistes
Tournois	65 et plus	40	30	20	15	10
	33 et plus	30	20	15	10	-
	17 et plus	20	15	10	-	-
	16 et moins	15	10	-	-	-
Champ. VS	65 et plus	50	40	30	25	20
	33 et plus	40	30	25	20	-
	17 et plus	30	25	20	-	-
	16 et moins	25	20	-	-	-

Un bonus de 10 points est accordé pour tout senior qui obtient des points lors des championnats valaisans.

Tous les joueurs ou toutes les joueuses doivent remporter un match et autrement que par w.o. pour obtenir des points.

En cas de tournoi progressif et de présence dans deux tableaux, il ne sera tenu compte que des points acquis dans le tableau où il est allé le plus loin.

### Art. 6 Qualification pour le Master

Sont qualifiés pour le «Master» à la fin de la saison d'été :

- Les quatre premiers de chaque catégorie d'âge
- Si l'un des Seniors qualifiés décline l'invitation pour une raison ou pour une autre (blessure,



**ValaisTennis**

*Association Régionale Valais Tennis  
Regionaler Verband Tennis Wallis*

absence, etc.), il sera remplacé par le vient en suite.

- Les Seniors qualifiés recevront une invitation personnelle.
- En cas d'égalité de point, dans le classement final du circuit valaisan Seniors, les joueurs sont départagés en fonction des critères suivants :
  1. Le plus grand nombre de tournois gagnés
  2. Le plus grand nombre de finales joués
  3. Le plus grand nombre de demi-finales jouées
  4. Le plus grand nombre de quart de finales joués
  5. La meilleure différence de sets
  6. La meilleure différence de jeux

## Art. 7 Master

Le «Master» se déroule à la fin de la saison d'été, entre la fin septembre et la mi-octobre. Il se déroulera sous forme de poules.

Le «Master» est un tournoi officiel Swiss Tennis. Il compte donc pour les licences.

Les points attribués lors du «Master» sont les suivants:



**ValaisTennis**

Association Régionale Valais Tennis  
Regionaler Verband Tennis Wallis

Nombre de points	Premier	Deuxième	Troisième	Quatrième
Poule	70	50	30	20

Pour deux Seniors à égalité de nombre de matches gagnés, l'ordre du classement est défini par rapport au résultat de la confrontation direct.

Pour trois ou quatre Seniors à égalité de nombre de matches gagnés, l'ordre des critères pour déterminer le classement sont les suivants :

1. la meilleure différence entre sets gagnés et sets perdus
2. le plus grand nombre de sets gagnés
3. la meilleure différence entre le nombre de jeux gagnés et le nombre de jeux perdus
4. le plus grand nombre de jeux gagnés
5. La personne avec le meilleur classement avant le Master



**ValaisTennis**

*Association Régionale Valais Tennis  
Regionaler Verband Tennis Wallis*

## Art. 8 Détermination des vainqueurs du Circuit Valaisan d'Eté de Simple Seniors par catégorie d'âge

Pour les catégories d'âge pour lesquelles aucun match n'a été disputé lors du Master, le vainqueur du Circuit Valaisan d'Eté de Simple Seniors de la catégorie d'âge est le premier au classement de celui-ci avant le Master.

Pour les catégories d'âge pour lesquelles des matches ont eu lieu lors du Master, le vainqueur du Circuit Valaisan d'Eté Seniors de la catégorie d'âge est le senior ayant obtenu le plus des points additionnés du Circuit Valaisan et du Master.

Les Seniors classés dans les quatre premiers du classement du Circuit Valaisan d'Eté de Simple Seniors de sa catégorie d'âge renonçant à participer au Master sont sortis du classement et perdent ainsi la possibilité de gagner le Circuit Valaisan et de gagner un prix.

En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs Seniors (Master + Circuit Valaisan), la priorité est donnée aux points obtenus lors du Master plutôt que ceux obtenus lors des tournois du Circuit Valaisan d'Eté de Simple Seniors.



**ValaisTennis**

*Association Régionale Valais Tennis  
Regionaler Verband Tennis Wallis*

## Art. 9 Détermination des super vainqueurs du Circuit Valaisan d'Eté Seniors

Les vainqueurs du Circuit Valaisan d'Eté de Simple Seniors sont le joueur et la joueuse qui a obtenu le plus de points (addition des points des tournois du Circuit Valaisan et du Master) toute catégorie d'âge confondue.

En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs personnes (Master + Circuit Valaisan), l'ordre du classement pour ceux-ci est défini de la manière suivante :

1. La priorité est donnée aux points obtenus lors du Master plutôt que ceux obtenus lors des tournois du Circuit Valaisan d'Eté Seniors
2. La priorité est donnée à la catégorie d'âge la plus basse

## Art. 10 Prix

Tous les participants et toutes les participantes au « Master » recevront un prix, pour autant qu'ils aient disputé un match.



**ValaisTennis**

*Association Régionale Valais Tennis  
Regionaler Verband Tennis Wallis*

Pour les catégories de jeu sans participant ou participante au « Master », les prix sont distribués aux 4 premiers ou premières selon les résultats obtenus lors des tournois comptant pour le Circuit Valaisan d'Eté de Simple Seniors.

Un super prix sera distribué au gagnant de la catégorie ayant obtenu le plus de points et également un à la gagnante de la catégorie ayant obtenu le plus points. Ces deux personnes seront désignées comme les vainqueurs du Circuit Valaisan d'Eté de Simple Seniors de l'année concernée.

Les prix seront remis aux différents vainqueurs durant le « Master ».

## **Art. 11 Réclamations et cas non prévus par le règlement**

Les réclamations ou les cas non prévus par le règlement doivent être annoncés à la commission Circuit Valaisan de Valais Tennis à l'adresse e-mail [circuitvs@valaistennis.ch](mailto:circuitvs@valaistennis.ch) qui est la seule instance de décision.